

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 16 (1880)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

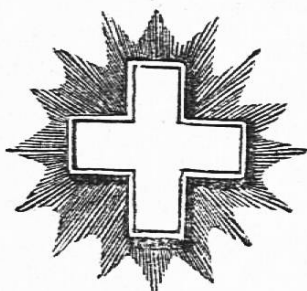
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 FÉVRIER 1880.

XVI^e Année.

N^o 4.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Mission de la presse scolaire. — Buffon comme pédagogue. — Le portrait de Pestalozzi.
— Bibliographie. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Mission de la presse scolaire,

L'IMPORTANCE DE CETTE DERNIÈRE POUR L'INSTITUTEUR

Il est différentes manières de considérer la mission des journaux pédagogiques. Pendant que les uns ne demandent à ces feuilles que de reproduire tant bien que mal le mouvement scolaire et de favoriser le travail journalier de la classe enseignante, d'autres veulent quelque chose de plus et de mieux : ils désirent que les feuilles scolaires excitent, rafraîchissent, élargissent les esprits et les cœurs. Les premiers ne songent qu'à la réalité immédiate, à la pratique du métier ; les autres visent à l'idéal. Il y a sans doute moyen de concilier ces deux tendances, toutes deux légitimes ; il est même indispensable de les unir ; c'est ce que l'*Educateur* a tâché et tâche de faire.

Les feuilles pédagogiques de Vienne, en Autriche, que nous lisons toujours avec fruit et que nous citons souvent, disaient en 1879, d'après M. Pierre Scherrer, instituteur lorrain :

« L'homme sain a besoin du contact de ses semblables ; le cabinet d'études avec son isolement laborieux, la salle d'école avec sa tension et contention d'esprit déprimerait l'esprit ; il lui faut la flamme de la parole amie de ceux qui pensent à l'unisson. Ainsi se retrempe et se rajeunit la force ; la pensée appelle la pensée : un homme d'école qui ne lit pas une feuille pédagogique se raccornit et se trouve distancé. Il n'est plus qu'un jouet de la routine. La lecture d'une feuille pédagogique bien dirigée fait à l'esprit de l'instituteur l'effet d'une eau pure et savoureuse à celui qui a soif. L'intelligence est avivée, le savoir accru, la méthode perfectionnée, le cœur agrandi et ennobli.

« Quel est l'instituteur qui ne serait satisfait de voir ce que les autres font, ce qui se passe autour de lui et au-delà, de quelles questions on s'occupe et quels progrès s'accomplissent. »

Il y a cependant des instituteurs qui ne lisent aucun journal scolaire et ne s'inquiètent pas le moins du monde de ce qui se fait en pédagogie. Ils tiennent leur école demain comme hier et ne pensent même pas qu'ils aient à apprendre quelque chose ; ils taxent de théories creuses ou arbitraires tout ce qui est en dehors de leur horizon ou contrarie leur routine, oubliant le fameux mot de Goethe, le coryphée de la littérature allemande : « Qui n'avance pas recule. » Nous ajouterons : Celui qui n'a pas l'habitude de porter ses regards au-delà de la banlieue où il se trouve, devient myope et sans cœur. A. DAGUET.

Buffon comme pédagogue.

J'interromps ma lecture pour noter entre autres quelques idées qu'elle me suggère et qui, sans doute aussi, sont éveillées en moi par les notes sur la littérature française que contenait le premier numéro de l'*Educateur* de cette année.

C'est le discours de Buffon sur le style que je lis. Cet écrivain ne m'y apparaît pas seulement comme un grand littérateur, je lui trouve aussi des idées dont celui qui enseigne peut faire le plus grand profit.

Ne nous dit-il pas que les idées principales circonscrivent le sujet, qu'elles nous aident à le diviser, à donner à chacune de ses parties sa juste valeur, à éviter les pensées stériles. Elles nous mettent sans cesse le but de notre enseignement devant les yeux. Nous pouvons sentir d'avance l'effet de nos paroles et de notre enseignement, et nous assurer ainsi d'autant mieux du succès. — Et de quelle manière pressante ne nous engage-t-il

pas à nous préparer à notre tâche par la réflexion et la méditation; il veut nous dire évidemment qu'elle doit nous suivre partout, être notre préoccupation de tous les instants. C'est sans doute ici, je pense de nouveau au numéro de l'*Educateur* déjà cité, le fait du grand sculpteur, du grand peintre, qui travaillent sur le marbre et sur la toile, tandis que nous, instituteurs de la jeunesse, nous travaillons sur les esprits et les cœurs.

Buffon continue. Le plan du sujet nous empêchera de nous égarer et de jeter à l'aventure des traits irréguliers et discordants. Ne semble-t-il pas qu'il nous dise plus loin qu'il ne suffit pas d'intéresser nos élèves; il semble, bien au contraire, nous crier que, d'un bout de l'année à l'autre, notre travail de tous les jours, de toutes les heures, doit rentrer dans le cadre d'un plan fixé d'avance, que notre marche sera ainsi réglée, notre travail « d'un seul jet » et qu'alors nous ne nous abandonnerons pas au premier feu de l'imagination.

« Le style doit graver des pensées. » Il doit en être de même de la parole du maître; pour cela elle doit être simple et précise; il doit posséder son sujet, y voir clairement l'ordre des idées.

Qui de nous, instituteurs, n'a pas fait l'expérience de ces paroles du célèbre écrivain : « Enfin, si l'on écrit comme l'on pense, si l'on est convaincu de ce que l'on veut persuader, cette bonne foi avec soi-même, lui (au style : à la parole de l'instituteur) fera produire tout son effet. »

Buffon en parlant à son auditoire croyait être en communication directe avec lui, c'est qu'il était tout entier à son sujet : « Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre.... » « Le style suppose la réunion et l'exercice de toutes les facultés intellectuelles. »

J'ajoute en ma qualité d'instituteur : c'est le gage le plus assuré du fruit de nos peines et de nos soucis, c'est notre plus douce récompense.

H. QUAYZIN.

Le portrait de Pestalozzi.

Nos amis de Zurich nous ont envoyé une belle gravure de Pestalozzi. Nous leur en sommes très reconnaissants. La vue de ce grand homme de bien, de ce héros, de ce bienfaiteur de l'humanité, cause toujours à l'homme une impression touchante et salutaire. Elle rend meilleure par le désir qu'elle fait naître, de lui ressembler en grandeur d'âme, en dévouement, en courage, en persévérance, par l'amour de Dieu et de ses semblables, qui est toute la loi!

La foi, sans la charité, est souvent fanatisme. La foi avec la charité, quelle sublime chose.

Et Pestalozzi les possédait ces deux dons précieux. Aussi, qu'il y avait loin de cet incomparable cœur aux hommes du froid calcul, du *Verstand* desséchant et du matérialisme brutal.

BIBLIOGRAPHIE

LES AMIS DE L'AGRICULTURE, *description des principaux oiseaux utiles*, accompagnant 60 tableaux en chromolithographie peints d'après nature par Paul Robert. Médaille d'or à l'Exposition de Paris. Lebet, éditeur. Lausanne, 116 pages.

Cet ouvrage est destiné aux enfants de nos écoles et a pour but de leur faire comprendre l'utilité de ces oiseaux qu'ils ont trop souvent la cruauté de dénicher et de détruire. Les oiseaux les plus communs dans nos contrées y sont passés en revue, et chaque espèce (il y en a soixante) est décrite dans un aperçu rapide qui indique le lieu qu'elle habite, son alimentation, l'emplacement de son nid, ses mœurs, son chant ou son ramage. Souvent ces aperçus sont précédés d'une épigraphe en vers plus ou moins appropriée à l'espèce décrite. La description des oiseaux est suivie de la classification de Brehm.

Ce petit livre, populaire à la fois par son contenu et le bas prix auquel il se vend, a sa place marquée dans les écoles, les familles et les bibliothèques de la jeunesse.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ALLEMAND ÉTYMOLOGIQUE par M. Weiss-Haas, maître spécial de langue allemande au collège de Genève. Sandoz, éditeur, 4^{me} édition, 252 pages.

L'ouvrage entier, distribué par ordre alphabétique, est consacré à l'étude des mots ou des familles de mots en commençant par le mot primitif. Ainsi d'*acht* (attention, respect) dérivent *achtung*, *achtbar*, *achtungswerth*, *achtsam*, *achtsamkeit* et le contraire. Le mot *acht* et *aber acht*, signifiant la mise au ban de l'empire, n'est pas indiqué, comme trop savant sans doute et d'un usage spécial. Et ainsi pour tous les mots.

Ce Pautex allemand nous paraît très utile aux commençants.

CORRESPONDANCE

Des bords de la Glâne, 9 janvier 1880.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Vous recevriez sans doute plus fréquemment des nouvelles scolaires fribourgeoises, si elles étaient plus souvent de nature à réjouir les amis de l'école et de l'instruction, et si les correspondants n'avaient pas à craindre les piqures des frelons, émergeant assez bien au budget et ne tolérant pas que le simple mortel s'occupe de *leur ménage scolaire*. Mais en dépit des favorisés du pouvoir que nos articles peuvent agacer, nous continuerons à signaler les abus et à réclamer des améliorations pour nos écoles fribourgeoises. Déjà l'article 27 de la Constitution fédérale

et l'article 58 de la Loi militaire ont produit quelques bons résultats, mais il reste encore beaucoup à faire.

Ainsi, dans ma correspondance insérée dans l'*Educateur* du 15 novembre, j'attirais votre attention sur le numéro 42 de la *Feuille officielle*, révélant une fois de plus la tendance du clergé et du gouvernement fribourgeois — car c'est tout un — à remplacer les régents par des régentes dans les écoles mixtes, tandis que dans d'autres cantons on a par contre reconnu l'utilité de confier les divisions supérieures des écoles de filles à des instituteurs.

Or, cette nouvelle tendance n'est que trop vraie et c'est M. Horner, principal d'Hauterive, qui vient confirmer la chose dans son *Bulletin* de décembre 1879 par un article intitulé : « Véracité du correspondant de l'*Educateur*. »

En effet, M. le directeur (de fait) de l'école normale reconnaît et cite les noms de quatorze écoles mixtes (j'avais dit 18) mentionnées dans ma dernière correspondance, comme étant dotées d'institutrices dont la nomination ou la confirmation s'étale dans le numéro 42 précité. Mais l'*infaillible* abbé ne nous dit pas combien d'autres écoles mixtes sont ainsi dotées et ne figurent pas dans la liste du précieux numéro 42.

Nous comprenons du reste fort bien le dépit de M. Horner de voir une partie du clergé et même l'autorité supérieure préférer des institutrices à ses élèves régents. Ne semble-t-on pas, en effet, par cette préférence condamner le système pédagogique des Horner, Louis-Gremaud et Cie. Serait-ce là peut-être le commencement de la fin de l'internat pédagogique fribourgeois ?? Il faut, en tout cas, des motifs bien sérieux pour déterminer les autorités scolaires à prêter ainsi les élèves d'une école normale.

Quant aux dédoublements dont j'ai parlé — sans compter ceux qui se *préparent* et que le véridique abbé place parmi les faits accomplis — il s'en est fait un certain nombre ces dernières années, ce que nous n'avons du reste jamais regretté et encore moins reproché à l'autorité supérieure. Mais M. Horner cite lui-même encore plusieurs écoles, et nommément Fribourg — qui est donc sous les yeux du directeur de l'Instruction publique — où le maximum légal de soixante-dix enfants est dépassé, et de combien ?? Or, c'est précisément ce que nous avons dit, et, sans beaucoup de peine, le *vérace* rédacteur du *Bulletin* aurait pu trouver encore quelques autres écoles dans la même situation, voire même dans le voisinage de Fribourg, et partant encore sous les yeux de l'autorité supérieure. On doit, en effet, admettre que M. le Directeur de l'Instruction publique, comme ses collègues des autres cantons, visite quelquefois les écoles primaires, tout au moins celles des environs de la capitale, et que dès lors il ne doit pas ignorer l'état de ces écoles.

Or, 70 enfants et le reste, c'est trop pour un seul maître, surtout quand il y a plusieurs degrés à faire marcher simultanément, comme c'est le cas pour nos écoles rurales. Il est impossible, en effet, dans ces conditions, qu'un régent puisse s'occuper efficacement des divisions supérieures sans négliger tout à fait les divisions inférieures et vice versa. Ne serait-ce pas là une des causes de l'infériorité de nos recrues dans les examens fédéraux ?

Dans plusieurs cantons, le maximum est de 50 ou de 60 enfants et là encore il y a généralement des écoles enfantines qui simplifient considérablement la tâche du régent primaire qui reçoit ainsi les enfants souvent très bien préparés pour le deuxième degré.

Je pourrais ajouter ici, pour mieux démontrer la tendance sus-indiquée, les noms de quelques régents non confirmés, d'autres tracassés et finalement remplacés par des régentes; ainsi que les noms de quelques communes qui ont vaillamment lutté contre les machinations d'un curé, doublé parfois d'un inspecteur, pour empêcher le remplacement désiré. Mais assez de victimes comme cela.

La tendance que nous signalons est donc bien duement constatée. Les instituteurs de la Suisse romande s'écrieront sans doute avec nous : Comment des autorités chargées de veiller à la bonne marche des écoles primaires, à ce que l'instruction soit suffisante et laïque peuvent-elles, sans compromettre leur mandat, confier à de jeunes personnes, souvent inexpérimentées, la surveillance et l'instruction de garçons de 10 à 15 ans ? Comment peut-on admettre, d'une manière générale, que l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie, de la comptabilité, de l'agriculture, des sciences naturelles, de l'instruction civique, du dessin linéaire, soit bien donnée dans les écoles mixtes par des régentes, du reste toujours dévouées. Nous admettrons des exceptions en faveur de quelques personnes du sexe très bien douées au point de vue de l'intelligence et de la didactique. Mais faire de l'exception la règle, c'est mettre la charrue devant les bœufs, c'est placer ces demoiselles dans une fausse et cruelle position, les habituer à un enseignement superficiel ou les obliger parfois à faire fi de certaines branches importantes du programme pour lesquelles ces dames ne sauraient avoir les aptitudes nécessaires. Nous n'entendons nullement par là les exclure de l'enseignement, hâtons-nous de le dire. Nous plaignons le sort de celles qui sont ainsi placées, et nous demandons pour elles, pour l'institutrice au cœur sensible et maternel, les degrés inférieurs de nos écoles mixtes trop peuplées.

Nous en avons vu, en effet, et l'occasion nous est donnée de le dire ici, nous en avons vu de très dévouées, très capables verser des larmes et rester impuissantes à maîtriser des garçons rebelles de 11 à 15 ans. Quelle école peut-il y avoir dans ces conditions-là ? Quels succès peut-on obtenir ? Est-ce peut-être le moyen choisi pour mériter une meilleure place dans la statistique scolaire fédérale ?

Quel tort ne font pas aux familles, aux communes et au canton les autorités qui négligent de faire ce qui est absolument nécessaire pour obtenir une bonne, une sérieuse instruction primaire !

Magistrats fribourgeois ! vos efforts pour les écoles populaires sont encore loin d'être suffisants. Ce n'est surtout pas en publiant les noms des recrues illettrées que vous atteindrez le but désiré. « Versez, versez l'instruction sur la tête du peuple. vous lui devez ce baptême. » N. P.

Genève, le 20 décembre.

Les instituteurs primaires du canton de Genève ont été, il y a quelques jours, convoqués en conférence à l'Université, avec cet ordre de jour :

- 1^o Enseignement de la calligraphie ;
- 2^o Enseignement de la lecture expressive ;
- 3^o De la tenue des enfants en classe.

La séance a été ouverte par M. le Président du Département de l'Instruction publique, lequel, insistant sur l'importance des objets qui allaient être mis en discussion, a exprimé le désir que chacun émit son opinion en toute franchise.

Le premier article qui était à l'ordre du jour, et dont on a, selon moi, exagéré l'importance, a été l'objet d'une discussion qui ne m'a pas paru revêtir de caractère bien général, attendu que tous ceux qui y ont pris part ont cru devoir présenter, comme leur paraissant la meilleure, la méthode qu'ils emploient dans leur école. Or, il n'est pas besoin de beaucoup d'expérience dans cette matière pour se convaincre que, sur cinquante méthodes en application, il faut se déclarer bien satisfait s'il s'en trouve une seule qui donne quelques bons résultats. Il me semble, du reste, qu'on a tort de vouloir réglementer d'une manière aussi étroite l'enseignement d'un art qui exige, comme le dessin, des qualités spéciales.

Qu'il me soit permis de porter à la connaissance de vos lecteurs les observations judicieuses présentées par M. Carteret sur la meilleure manière à employer pour habituer les enfants à s'exprimer correctement :

« Pour que l'enfant puisse lire un morceau avec toute l'expression voulue et qu'il en saisisse jusqu'aux moindres nuances, il faut, dit M. Carteret, qu'il en comprenne parfaitement le sens ; il est donc nécessaire que le maître étudie le morceau qu'il veut faire interpréter à son élève, et, après en avoir fait avec lui l'analyse logique, il en fera l'analyse littéraire, en attirant son attention sur les mots de valeur. »

Je suis de l'avis de M. Carteret, en admettant que l'enseignement de la lecture donné de cette manière pourra présenter une certaine utilité comme leçons de choses. Mais je fais mes réserves sur les autres points de vue auxquels se sont placés ceux qui ont pris part à la discussion.

L'introduction de l'art déclamatoire dans l'enseignement primaire ne peut produire des résultats bien décisifs ; on le conçoit parfaitement. Pour lire un morceau avec la chaleur et l'expression que comportent les sentiments et les pensées qui y sont exprimés, il faut que l'âme soit vivement impressionnée. Or, un enfant de onze à douze ans, à moins qu'il ne soit d'une nature intellectuelle toute particulière, ne reçoit pas d'impressions, ou, du moins, s'il en reçoit, elles ne seront que superficielles. Les impressions ne peuvent s'accroître qu'autant que les passions atteignent un développement suffisant.

C'est, par conséquent, devancer la nature que de chercher, par des moyens artificiels, à communiquer à l'enfant des sentiments qui ne sont nullement en harmonie avec le développement de ses facultés intellec-

tuelles et morales. Que les instituteurs s'attachent à enseigner la lecture au point de vue de l'articulation surtout, mais qu'ils ne fassent pas de leurs écoliers de petits déclamateurs qu'on tourne plus vite en ridicule qu'on ne les admire.

Le troisième article de l'ordre du jour, *la tenue des enfants*, qui est d'une importance réelle, n'a pas été suffisamment étudié et approfondi : on s'est borné à constater ce fait regrettable que, dans les classes, un grand nombre d'élèves ont une mauvaise tenue; mais personne n'a présenté une opinion quelconque sur la manière dont il faudrait s'y prendre pour forcer les enfants à se tenir convenablement.

Qu'il me soit permis cependant de présenter à cet égard quelques observations.

La mauvaise position des écoliers n'est le plus souvent que le résultat de la fatigue qu'ils éprouvent, par suite de l'immobilité qui leur est imposée pendant les longues heures de classe; par conséquent, de quelle manière le maître s'y prendra-t-il pour que ses élèves conservent une bonne position? Il variera autant que possible ses leçons et devra les interrompre parfois pour faire exécuter quelques mouvements, afin de satisfaire ce besoin irrésistible qu'ont les enfants de s'agiter, lorsqu'ils sont restés assis pendant un certain temps; une marche cadencée faite autour de la salle remplira le but qu'on se propose.

Dans un certain nombre d'écoles de France, on accorde aux enfants cinq minutes de repos après chaque leçon indépendamment du quart-d'heure traditionnel.

Je crois, toutefois, qu'il est difficile d'établir des règles bien positives à cet égard; il est préférable que le maître ait l'initiative des mesures à prendre, admettant toutefois qu'il devra tenir compte, autant que possible, des facultés physiques de ses élèves.

LOUIS-ADOLPHE B., instituteur.

Jura bernois.

Société pédagogique jurassienne. — Fréquentation de l'école pendant les jours fériés. — Démission de M. Ruegg. — Le public et le corps enseignant.

Le Comité général de la section pédagogique jurassienne a décidé de mettre à l'étude, pour être traitée à la réunion qui aura lieu à Porrentruy dans le courant de cet été, la question suivante :

L'état de l'instruction primaire dans le Jura bernois répond-il aux exigences de notre époque? Dans le cas négatif, à quoi cela tient-il :

- 1° A la culture du corps enseignant et à la tâche qui lui est assignée?
- 2° Aux moyens d'enseignement?
- 3° A l'organisation scolaire?
- 4° A la fréquentation de l'école?
- 5° Aux occupations et à l'esprit de la population?

Les rapports doivent être envoyés jusqu'au 31 mars, au président du Comité, M. Pierre Billieux, professeur à l'école normale de Porrentruy.

Dans le Jura catholique, on avait l'habitude de fermer l'école le jour de l'Immaculée-Conception, le jour des Rois, etc. M. l'inspecteur du XII^e arrondissement, dans une circulaire qui finit par : *Avis aux intéressés*, rappelle au corps enseignant et aux commissions d'école la loi du 3 septembre 1866 qui reconnaît comme jours fériés, pour les catholiques : Noël, l'Assomption, la Toussaint, la Fête-Dieu et le Nouvel-An.

M. Ruegg, directeur de l'école normale de Munchenbuchsée, vient de donner sa démission. Les attaques dont cet homme éminent a été l'objet dernièrement de la part d'une presse réactionnaire n'auront pas été sans influence sur cette détermination.

Toutefois, M. Ruegg ne quittera pas le canton de Berne. Il conservera sa place de professeur de pédagogie à l'Université de Berne, avec 3000 fr. de traitement. Ses longs services à l'école normale lui donnent également droit à une pension. On parle de le remplacer par M. Martig, pasteur à Lyss, l'auteur du *Manuel d'histoire religieuse* libéral, en usage dans les écoles protestantes du Jura bernois.

Les instituteurs, le corps des inspecteurs sont depuis quelque temps l'objet de plusieurs critiques de la part du public. Les journaux locaux insèrent souvent sans contrôle des calomnies et des affaires de peu d'importance, dans le seul but de faire de la réclame ou de se fournir de copie. Ce qu'il y a de regrettable, c'est que parfois les journaux sérieux emboîtent le pas sans se douter du tort qu'ils peuvent causer.

H. GOBAT.

Dresde, 2 janvier 1880.

Monsieur,

J'aimerais beaucoup à recevoir une réponse à la question suivante que je ne saurais par qui faire résoudre dans mon entourage.

Pour avoir une idée générale, un aperçu de la littérature universelle, quel ouvrage faudrait-il consulter? Je ne connais sur cette matière que les ouvrages suivants :

- I. La Harpe, cours de littérature.
- II. Villemain.
- III. Etudes de littérature ancienne et étrangère.

Une abonnée.

Voici notre réponse :

La Harpe donne d'excellentes analyses des auteurs français du XVII^{me} siècle, mais il est partial à l'excès pour ceux du XVIII^{me}, très faible pour les littératures anciennes et ne comprend pas les littératures des autres peuples que les Français. Ce qu'il y a surtout d'utile et de fécond dans La Harpe, ce sont les *remarques de style*. Il y a tout à gagner à l'étudier à ce point de vue, mais en tenant compte de son purisme excessif.

Villemain est bien plus large, plus instruit, plus philosophique; il allie l'esprit et l'éloquence à l'érudition et à un goût exquis. Mais il n'a étudié que certaines parties de la littérature française et étrangère. C'est un excellent guide et un écrivain de premier ordre.

Notre correspondante ne nous disant pas de quel auteur sont les *Etu-*

des de littérature ancienne et moderne dont elle parle, nous ne pouvons pas la renseigner. S'agirait-il peut-être des *Tableaux de la littérature ancienne et moderne* de Timoni, Paris, 1856, en deux volumes. Comme on le dit dans le *Dictionnaire de Larousse* (article *Littérature*), cet ouvrage serait très utile, s'il avait été fait par un homme compétent et qui sût le français comme il faut, car il offre un tableau général et complet des littératures.

Nous préférons de beaucoup les *Causeries historiques et littéraires* de Souvestre, en deux volumes. Malheureusement, cet ouvrage n'est pas complet et n'embrasse qu'une partie du domaine des littératures de l'Europe.

Le *Cours familier de littérature* de Lamartine, nous fait faire des excursions dans toutes les littératures et renferme des pages splendides et des appréciations curieuses, mais souvent aussi paradoxales et injustes. On sent aussi que l'auteur, se fiant à son génie, n'a pas étudié son sujet et s'abandonne aux hasards de l'improvisation. A cette époque, Lamartine écrivait malheureusement pour vivre et avec la hâte d'un homme pressé de toucher son argent. Cet ouvrage est fait aussi sans méthode. Il est d'ailleurs trop cher pour la plupart des personnes studieuses.

A. DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — M. Lüthy, directeur de l'exposition scolaire de Berne, nous a écrit deux fois pour protester contre l'assertion qu'on aurait dit dans un journal bernois que le rapport de M. Gunzinger n'aurait été qu'une moquerie continue à l'endroit du canton de Berne. « Nous avons combattu pour une bonne cause, » dit M. Lüthy, « nous tenons à garder notre écusson sans tache et nous ne sommes pas indifférents à ce qu'on pense de nous dans la Suisse romande. »

L'exposition de Berne a dû être fermée jusqu'au 1^{er} février 1880 à cause de l'insuffisance du local. Une salle de la caserne de cavalerie a été cédée par le gouvernement pour y installer l'exposition.

APPENZELL. (Rh.-Ext.) — Le 7 décembre, un certain nombre d'anciens élèves de l'école normale se sont réunis à Gais pour exprimer leur reconnaissance au directeur de cet établissement, M. J.-G. Zellveger, à l'occasion de sa 79^e année. En présence du jubilaire, de la femme et des enfants de M. Zellveger, M. Rohner, instituteur à Hérissau, a adressé des paroles émues au respectable directeur, en remerciement des services rendus par lui dans le champ de l'instruction publique, et en particulier dans celui de la formation des instituteurs. Plusieurs autres instituteurs ont exprimé des sentiments analogues. Un cadeau consistant en un tableau magnifique fut remis ensuite à l'honorable directeur. M. Zellveger a répondu par un discours plein de cœur et de joie. Quelques heures se passèrent ainsi dans un échange touchant de marques d'amitié réciproque. Il ne manquait à la fête que ceux des membres de la famille Zellveger qui sont absents

du foyer domestique, entre autres celui que ses devoirs retenaient à Neuchâtel, M. Zeltveger, maître à l'école secondaire du chef-lieu de ce canton.

SCHAFFHOUSE. — Le conseil d'éducation a invité toutes les écoles à contribuer à la restauration de la chapelle de Guillaume Tell.

ROUMANIE. — Le journal scolaire l'*Instituteur* (*Invetatorul*) est rédigé par M. le Dr Constantinesco et M. Opran, le premier, directeur de l'école normale, le second, propriétaire de la feuille. Il a une partie théorique et une partie pratique. Mais il n'en a paru que cinq numéros pour cette année, la troisième de son existence.

PARTIE PRATIQUE

Quelques mots sur l'enseignement de l'histoire nationale, à propos de la 7^e édition de l'HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, par Alexandre Daguet.

Il y a un an environ que la presse suisse et étrangère saluait avec enthousiasme le premier volume de la 7^e édition de l'*Histoire de la Confédération suisse*, par notre éminent et populaire historien national, M. le Dr Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel et rédacteur en chef de notre revue pédagogique, l'*Educateur*.

Aujourd'hui, la seconde partie de cet important ouvrage vient de paraître, et les comptes-rendus qui en ont été donnés renchérissent, si possible, sur ceux de l'année dernière. Nous aurions aimé, dans ce journal même, donner une recension circonstanciée de l'ouvrage en question et dire à nos lecteurs tout le bien que nous en pensons. Mais la modestie de notre historien s'est quelque peu effarouchée de notre idée, et nous avons dû y renoncer. Toutefois, si nous ne pouvons, dans la partie générale de l'*Educateur* que rédige M. Daguet, parler de son œuvre remarquable à tous égards, nous nous réclamerons de notre titre de rédacteur principal de la partie pratique pour nous emparer de l'*Histoire de la Confédération suisse* et en entretenir nos abonnés, tout en restant sur le terrain de la didactique, qui nous est assigné.

Nous ne rompons pas une lance en faveur de l'importance de l'enseignement de l'histoire nationale; ce serait du don-quistottisme. Mais le protocole restera éternellement ouvert en ce qui concerne la méthode d'enseignement, et c'est de la méthode que nous parlerons ici.

Depuis de longues années, nous sommes chargé de l'enseignement de l'histoire suisse dans les deuxième classes secondaires à Neuchâtel, et nous avons pu, dès lors, faire nos expériences. Eh bien! nous sommes arrivé

à cette conviction, profonde autant que raisonnée, c'est que l'enseignement historique ne peut *absolument* pas se passer de manuel. Nous n'irons pas aussi loin, certes, que le grand historien Michelet, qui demande que son excellent traité, *Précis d'histoire moderne*, soit appris *par cœur* (1) : mais nous maintenons que si les élèves ne sont pas assez avancés pour prendre des *notes* et rédiger eux-mêmes leurs cours, il est de toute nécessité qu'ils aient par devers eux, à la maison, un résumé qu'ils puissent consulter, apprendre même, non pas par cœur, mais par l'intelligence.

Ceci, hâtons-nous de le dire, n'exclut pas l'enseignement oral : au contraire, et nous avons la non moins intime persuasion que toute leçon d'histoire, pour être comprise, doit être, au préalable, racontée par le maître. Après ce premier exercice, qui peut se renfermer dans les limites du *Manuel*, il est bon de prendre celui-ci, de faire lire la leçon par les élèves et d'expliquer et les termes et les faits qu'on suppose n'être pas bien compris. Ici alors, à propos d'un mot ou d'une appréciation succincte, le maître doit donner les développements que comportent et l'âge et l'intelligence des enfants, et nous avons fait cette expérience curieuse : c'est que si l'on se borne à raconter l'histoire, sans suivre de manuel, il n'en reste rien lorsque vient l'interrogation ; mais si, habilement et entre temps, on intercale quelques développements piquants entre le texte, ces détails sont généralement retenus.

Ainsi, en ce qui nous concerne, et prenant notre bien où nous le trouvons, nous ne laisserons jamais passer la seconde émigration des Helvètes sans rappeler ces paroles que *Zschokke* met dans la bouche de César, renvoyant les vaincus dans leur patrie : « Tout pays convient à l'homme quand l'homme convient au pays. » A propos de la domination romaine, nous rappelons également toujours ces deux pensées si vraies et si profondes du même historien : « Que l'oiseau captif dans une cage d'or ne chante pas les délices de son existence, car son maître peut à chaque instant lui ôter la vie. » — « Malheur aux nations qui amassent de l'or et ne connaissent pas le fer, le fer avec lequel on défend sa vie, et ce qui vaut mieux encore, sa liberté et son indépendance. » Nous redisons également à nos élèves les lignes si patriotiques de l'écrivain allemand, se rapportant aux réflexions que fait Guillaume Tell en gravissant les flancs de l'Axenberg : « Où fuir la colère du tyran?... etc. » de même que le récit dramatique de la bataille de Sempach : « C'était le temps de la moisson. Le soleil était haut et ardent. Les Suisses tombèrent à genoux et firent leur prière, etc. »

Nous empruntons à *Dændliker*, traduit par M^{me} Jules Favre, l'explication des origines de la Confédération, excellent résumé, à notre avis ; à *Magnenat*, la bataille de Morgarten, le duel entre Othon de Grandson et Gérard d'Estavayer, Nicolas de Flue à la diète de Stanz, et à *Wesdehlen* le récit émouvant de la bataille de Marignan. Nous avons recours aux *Biographies nationales* pour certains détails concernant Rodolphe Broun, Stussi, Jean de Waldmann et Matthieu Schinner. Nous ne lais-

(1) Cet abrégé est destiné à être appris par cœur et à servir de texte aux leçons des professeurs de l'Université. (Michelet.)

sons pas passer la guerre civile de 1443 sans redire, d'après le même ouvrage, le massacre de Greiffensée, et quand nous arrivons aux guerres de Bourgogne, nous puisons à pleines mains dans la chronique du chanoine patriote Hugues de Pierre. Nous citons aussi le massacre du château des Clées, détaillé dans le Dictionnaire du canton de Vaud, par *Martignier* et *Aimon de Crousaz*, le Crêt-Vaillant, charmant poème de M. *Bornet*, directeur des écoles de la Chaux-de-Fonds, et la brochure résumant la conférence faite par M. *Daguet* à la Société d'utilité publique de Neuchâtel.

Nous en passons, et peut-être des meilleurs, sans compter les mille et un détails que nous empruntons à Jean de Muller et à ses continuateurs, ainsi qu'à l'œuvre magistrale de l'historien fribourgeois, œuvre que nous avons constamment en main.

Mais, nous dira-t-on, vous voilà bien éloigné de votre sujet. Pardon, nous y revenons, et voici comment : les instituteurs primaires, qui ont un programme si varié à remplir, ne peuvent évidemment pas faire, pour toutes les branches, une étude spéciale; ils doivent prendre, pour chaque point, ce qui leur paraît le plus pratique et le mieux approprié au degré d'intelligence de leurs élèves. Ils sont forcés nécessairement de choisir leur guide. Or, en fait d'histoire nationale, le meilleur, le plus fructueux, le plus complet, c'est sans contredit l'ouvrage dont nous parlons dans ces lignes. Voici donc comment nous comprenons l'enseignement de l'histoire nationale dans les classes primaires. Les élèves ont entre les mains le petit ouvrage de M. *Daguet*, qui est façonné à leur taille. Mais il faut à ce livre quelques développements et explications. Où les trouver? Faudra-t-il toute une bibliothèque d'ouvrages historiques, que souvent l'instituteur n'a ni les moyens de se procurer ni le temps de consulter? Non; il suffirait que chacun d'eux possédât la 7^e édition de l'*Histoire de la Confédération suisse*, dans laquelle il pourrait trouver tous les détails propres à animer son enseignement. C'est une vraie mine du Pérou : il ne s'agit que d'y puiser avec discernement.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le maître doit expliquer le § LXIV de l'*Abrégé*, intitulé : GUERRE DE SOUABE; il lit les détails dans le grand ouvrage, et il en reproduit oralement, ou par la lecture, les principaux développements. S'il rappelle la fameuse « plume d'oie » de l'Electeur de Mayence; « l'intrépide messagère » dont parle l'historien souabe *Pikheimer*, et le beau dévouement de la « dame de Roseneck »; — s'il explique, en parlant de Wolleb d'Uri, la phrase un peu énigmatique : « Il expia par cette mort héroïque une vie orageuse et même criminelle »; — s'il relève la conduite patriotique du chanoine *Schoenbrunner* à Dornach, ainsi que le « poirier historique » et le « banquet », il aura intéressé ses jeunes auditeurs, et il peut être certain que la plupart de ses développements seront retenus. Et ainsi de suite pour le reste. Tout cela est raconté dans le grand ouvrage de *Daguet*, et de la manière la plus heureuse et la plus captivante.

Nous croyons donc servir la cause de l'histoire nationale en demandant que les deux volumes de notre patriotique écrivain se trouvent dans toutes les classes à la disposition de tous les maîtres. Si ces derniers ne

peuvent pas faire le sacrifice des 12 fr., prix de l'ouvrage, ils doivent demander qu'il soit introduit dans la bibliothèque scolaire. Aucune Commission d'éducation ne refusera de faire droit à cette légitime demande.

A. B.

Nous sommes certains de faire plaisir aux lecteurs de la *Partie pratique* en leur donnant, ci-dessous, les dictées et les calculs, si intéressants et si bien choisis, que les inspecteurs scolaires du canton de Neuchâtel, MM. Stoll et Guébhart, ont envoyés, pour les examens d'avril de 1879, aux Commissions d'éducation qui se sont adressées à eux :

Degré inférieur ; enfants de 7 à 9 ans.

Dictée :

Mon petit jardin est propre ; je le soigne tous les jours ; je l'arrose ; j'ôte les mauvaises herbes ; il me donne de belles fleurs, des tulipes rouges, jaunes ; des violettes, des marguerites, des pensées. — J'ai aussi des groseilles, grosses comme des noix, des fraises, des framboises ; j'écoute les conseils de notre vieux jardinier ; mon jardin s'en trouve bien et moi aussi.

Calculs :

1^{er} exercice : Ecrire : 300 maisons ; 403 tables ; 608 chaises ; 710 fauteuils ; 280 tuiles ; 542 ardoises ; 618 pierres. — (Ces nombres s'écriront à la suite les uns des autres.)

2^d exercice : Paul a dépensé dans une année fr. 68 pour ses vêtements ; fr. 25 pour chaussures ; fr. 560 pour sa nourriture ; fr. 37 pour outils ; fr. 17 en voyage ; il a économisé fr. 209. — Qu'a-t-il gagné en tout ?

Réponse : fr. 915. (Ne pas poser ces nombres à la planche noire, mais exiger que l'enfant fasse d'emblée ces calculs sur la feuille d'examen).

3^{me} exercice : Je vais à la foire avec fr. 1210 et je rapporte fr. 918. — Qu'ai-je dépensé ?

Réponse : Fr. 292. (Même remarque.)

4^{me} exercice : Une hirondelle mange 275 insectes par jour ; combien 146 hirondelles en mangent-elles ?

Réponse : 40150 insectes. (L'élève devra trouver seul le genre de calculs ; on ne lui dira pas : c'est une addition, ou une soustraction, ou une multiplication qu'il faut faire.)

5^{me} exercice : Un négociant a vendu dans une année 884 litres de vin blanc, 260 litres de vin rouge, 1300 litres de bière ; combien a-t-il vendu de litres par semaine ?

Réponse : 47 litres.

Degré moyen ; enfants de 9 à 11 ans.

Dictée :

LES DEUX SŒURS.

Il était une fois deux petites sœurs qui habitaient la même chambre, qui prenaient les mêmes leçons, qui portaient des robes, des manteaux, des chapeaux semblables, qui avaient toutes deux des yeux bleus et de

belles tresses blondes et qui étaient pourtant bien différentes l'une de l'autre. L'une ne restait jamais deux minutes tranquille ; on la croyait au jardin, elle était au grenier ; elle ouvrait les portes avec fracas, renversait les meubles, grimpait sur les chaises ; l'autre marchait à petits pas, s'arrêtait dans l'escalier à chaque marche, réfléchissait longtemps avant d'ouvrir une porte, mettait cinq minutes à s'asseoir, puis ne bougeait plus.

Les parents grondaient, se lamentaient, punissaient. A la longue, l'éducation, les punitions, les bons exemples changèrent ces petites filles. Nous espérons que les enfants qui se reconnaîtront dans ces portraits en feront autant.

Calculs :

1^{er} exercice : Ecrivez : 500 ardoises ; 2800 tuiles ; 4000 carreaux ; 9200 pierres ; 10000 briques ; 12320 cailloux ; 26744 clous ; 50000 épingles. — (Ces nombres se dicteront et s'écriront à la suite les uns des autres.)

2^d exercice : J'ai dépensé pour mon champ fr. 84,60 en labours ; fr. 134,80 en engrais ; fr. 17,60 en semence ; fr. 9,60 en journées ; fr. 16,80 en impôts ; il m'a rapporté pour fr. 714,20 de blé. — Qu'ai-je gagné ?

Réponse : Fr. 450,80. (Ne pas indiquer la marche à suivre.)

3^{me} exercice : Un cheval mange chaque jour 3 k. 250 de foin ; 2 k. 760 d'avoine ; 2 k. 125 de paille. — Combien consomme-t-il en un mois de 31 jours ?

Réponse : 252 k. 185. (Même remarque.)

4^{me} exercice : J'ai dépensé pour une vigne les sommes suivantes : au vigneron fr. 275 ; en engrais fr. 58,64 ; en frais divers fr. 179. Elle m'a produit 16 pièces de vin. — A combien me revient la pièce ?

Réponse : à fr. 32,06.

Degré supérieur : enfants de plus de 11 ans.

Dictée.

LES PREMIERS HABITANTS DE LA FRANCE.

La France, que l'on a d'abord appelée la Gaule, n'était, dans les siècles reculés, qu'une grande forêt dans laquelle vivaient des troupes d'éléphants, des rhinocéros et des hippopotames, des bandes d'hyènes, des ours gigantesques, des espèces de lions et de tigres de la taille de nos vaches, des bœufs énormes, des rennes, des cerfs dont les bois étaient larges de dix pieds. Nous savons cela par les ossements de ces anciens animaux, que l'on a retrouvés cachés dans la terre, dans les tourbières, dans les fentes des rochers où les eaux courantes les avaient apportés il y a bien des milliers d'années. Il y avait pourtant aussi déjà des hommes à l'époque dont je vous entretiens : ce qui le prouve, c'est qu'on a retrouvé des ossements humains enfouis, pêle-mêle, avec ceux de ces grandes bêtes. Cependant les hommes qui ont pu chasser l'éléphant entre les Alpes et les Pyrénées étaient peu nombreux et bien inférieurs aux races qui sont venues ensuite ; les sauvages qui vivent encore à demi-nus dans certaines parties du monde peuvent nous en donner une

idée. Vous pensez bien, mes amis, qu'on ne tourmentait pas beaucoup les enfants dans ces vieilles forêts pour leur apprendre à lire, à écrire, à compter; les pensums leur étaient inconnus; aussi, ces hommes n'ont-ils pas écrit leur histoire; ils nous ont laissé, en revanche, les armes et les outils qu'ils se fabriquaient avec du bois, des os, des pierres même; ils s'en faisaient des couteaux, des haches, des dards, tout autant de témoins d'un âge perdu, qu'on a baptisé âge de pierre, et qui nous fait remonter bien au delà de ce qu'on appelle l'Histoire ancienne.

(D'après Jean Macé).

Calculs.

1^{er} exercice : Ecrire les nombres suivants : 4600 chevaux ; 15205 moutons ; 30044 soldats ; 60800 prisonniers ; 100405 habitants ; 500600 personnes. — Berlin a 825389 habitants ; St-Petersbourg 667026 habitants ; Londres 3211700 habitants.

2^d exercice : Une famille consomme par mois :

1^o 90 k. de pain, à fr. 0,17 le demi-kilog. ;

2^o 14 k. 5 de viande, à fr. 0,85 le demi-kilog. ;

3^o 7,5 décalitres de légumes à fr. 1,40 le décalitre ;

4^o 65 litres de vin, à fr. 27 l'hectolitre.

Quelle dépense fait elle ?

Réponse : fr. 83,30.

3^{me} exercice : Trois faucheurs ont coupé, dans $3\frac{3}{4}$ jours, l'herbe d'un pré de 4 hectares à fr. 6,75 l'hectare ; combien ont-ils gagné par jour chacun ?

Réponse : fr. 2,40.

4^{me} exercice : Je possède fr. 18000 ; à quel taux dois-je placer mon argent pour avoir fr. 2,50 de rente par jour ?

Réponse : au 5 %. (Compter l'année à 360 jours.)

5^{me} exercice : (garçons). Trouver le prix d'un champ triangulaire dont la base est de 248^m 50, et la hauteur 145^m 80, à raison de fr. 482,50 les 12 ares 50.

Réponse : Fr. 6992,64.

5^{me} exercice : (filles). Pour faire une chemise, il faut 2^m 85 de cretonne à fr. 1,65 le mètre ; pour fr. 0,10 de fil ; fr. 0,15 de boutons. Combien un chemisier qui donne à ses ouvriers fr. 1,75 de façon par chemise, devra-t-il revendre la douzaine, pour gagner le 18 % du prix de revient ?

Réponse : Fr. 94,87.

Nous prions instamment tous les collaborateurs à la *Partie pratique* de bien vouloir, lorsqu'ils nous envoient des travaux, dont nous serons toujours reconnaissants, les faire parvenir à temps, afin que nous puissions les mentionner au plus vite ; quand il s'agit de problèmes, nous ne pouvons tenir compte que de ceux qui sont accompagnés de la solution raisonnée, et qui n'ont pas encore été publiés dans l'*Educateur*. Nous voulons également des articles signés : avis à M. P. D. et P. ; F. et S. Plusieurs compositions nous sont parvenues ; nous en attendons d'autres avant de consacrer un article spécial à cet important sujet.